

exportateurs canadiens par le ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur (communiquer avec Peter Eged, au (613) 991-9484).

« Dans sa décision provisoire du 13 février, la Commission du commerce international des États-Unis rejetait l'imposition de droits antidumping demandée par l'industrie contre les importations d'hydroxyde de potassium en provenance du Canada. Les enquêtes de la Commission et du département du Commerce sont donc terminées.

« Le 13 février, le département du Commerce rendait une décision provisoire de dumping, qui établissait la marge de dumping des importations de magnésium de la Norsk Hydro à près de 33 %. Dans le cas d'un deuxième exportateur, Timminco Ltd., on a conclu que le taux était négligeable. En décembre, les conclusions de l'enquête parallèle sur une décision provisoire en matière de droits compensateurs avaient été les mêmes. Une décision finale devrait être rendue le 27 avril dans les deux cas. Le Canada conteste la position de l'industrie américaine devant le Comité du GATT sur les subventions.

« Le 12 février, une demande d'enquête pour l'imposition de droits compensateurs était déposée contre les importations de sismographes portatifs du Canada. Le département du Commerce doit décider, d'ici vingt jours, s'il procède à une enquête.

« Le 20 février, le département du Commerce entreprenait une enquête antidumping contre les importations de câbles souterrains de moyenne tension servant à la distribution de l'électricité en provenance du Canada. La Commission du commerce international des États-Unis doit rendre une décision provisoire de préjudice d'ici le 16 mars, et la décision provisoire de dumping du département du Commerce est attendue d'ici le 9 juillet.

« La décision finale de dumping du département du Commerce contre les importations de syénite néphélinique doit être rendue d'ici le 10 mars. En décembre, une marge préliminaire de dumping d'un peu moins de 10 % a été établie pour le seul exportateur canadien.

« En ce qui a trait à la bière, le groupe spécial du GATT constitué pour examiner la plainte du Canada concernant les pratiques discriminatoires du gouvernement fédéral et des gouvernements des États américains a transmis son rapport sur une base confidentielle aux deux gouvernements. Le 18 février, les membres du GATT ont officiellement adopté le rapport du groupe spécial sur les pratiques de commercialisation de la bière canadienne et le Canada a de nouveau indiqué son intention de se conformer aux recommandations du groupe spécial.

AU CONGRÈS

« Le 17 février, le Sénat adoptait une législation nationale sur la Sécurité énergétique. L'ambassade, en collaboration avec une coalition de l'industrie, a réussi à faire retirer du projet de loi les dispositions Domenici-Wirth qui étaient incompatibles avec l'ALE. Ces mesures auraient été discriminatoires à l'endroit du gaz naturel en provenance du Canada. Les propositions en vue de permettre l'exploitation de l'Arctic National Wildlife Refuge, ce à quoi le Canada s'opposait, avaient été retirées du projet de loi précédemment. L'ambassade continue de s'opposer à une disposition approuvée par le Sénat qui limiterait aux fournisseurs américains l'accès à un programme volontaire de suralimentation pour l'enrichissement de l'uranium. La Chambre des représentants devrait examiner un projet de loi similaire sous peu.

« Le Congrès a inclus les sanctions contre Cuba dans l'Export Administration Act que le Président devra signer. Cette loi, qui interdit aux filiales de sociétés américaines à l'étranger de faire affaire avec Cuba, a de meilleures chances d'être promulguée. Contrairement aux versions antérieures, cette loi couvre un plus grand nombre de points et il est donc moins probable qu'elle fasse l'objet d'un veto présidentiel. La libéralisation accrue des exportations de produits de télécommunications et de logiciels à l'ancienne URSS, une question qui divise l'Administration et le Congrès, est toutefois un élément controversé de la législation.

« La situation de la Defense Production Act, qui fait l'objet de consultations à la Chambre des représentants et au Sénat depuis plusieurs mois, devient plus urgente. La prolongation des